

AP 4 : LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION D'INCIDENT

Activités du référentiel – épreuve E4 – 2022-23

- **GESTION DU PATRIMOINE INFORMATIQUE**
- **TRAVAIL EN MODE PROJET**
- **MISE A DISPOSITION DES UTILISATEURS D'UN SERVICE INFORMATIQUE**

MISSIONS

Afin d'améliorer la qualité du service support rendu aux utilisateurs, le DSI vous demande de mettre en place l'outil GLPI.

Il vous est alors demandé :

- De présenter cet outil (fonctionnalités, licence)
- De réaliser une topologie présentant les ressources numériques nécessaires à son déploiement
- D'installer et de configurer cet outil sur machine
- De valider cela par une phase de test et de créer un ticket test
- De rédiger une procédure à destination de vos utilisateurs afin de leur faciliter la prise en main de cet outil et leur futur usage.

PLANNING DU PROJET

- Remise des dossiers écrits et intégration des documents individuels au portefeuille de compétences le 15 mars
- Interrogations individuelles sur poste : 15 et 29 mars
- Questionnement sur dossiers écrits : 29 mars

REALISATIONS ET LIVRABLES

- L'installation de GLPI devra être réalisée et testée sur chaque machine de chaque membre de l'équipe projet
- Vos travaux et présentations doivent respecter des règles d'exigence professionnelle tant dans la forme (orthographe, syntaxe, vocabulaire...) que dans les démarches (fiabilité des sources, rigueur des travaux, faisabilité et adaptabilité...)
- Les documents seront normalisés
- Les documents individuels associés à intégrer à votre portefeuille de compétences seront :
 - planning et répartition du travail
 - présentation de l'outil GLPI
 - topologie
 - procédure d'installation
 - fichier de configuration
 - tests et ticket test
 - procédure utilisateur